

7^{ème} édition du Baromètre de la finance solidaire

En tête du Baromètre Finansol 2009 : le Crédit Coopératif, des expertises multiples au service de la finance solidaire

La 7^{ème} édition du Baromètre Finansol de la finance solidaire place le Crédit Coopératif comme leader en matière de finance solidaire. Cette distinction consacre un engagement durable et pérenne en faveur de l'épargne solidaire.

Le Crédit Coopératif développe depuis 1983 une large gamme de produits solidaires. En 2008, grâce aux produits de partage, près de 4 millions d'euros de dons ont été versés au profit de 47 associations partenaires.

Et l'on constate que, malgré la crise, les épargnants solidaires sont au rendez-vous de cette épargne utile. L'encours de l'épargne solidaire du Crédit Coopératif s'élève à 388 millions d'euros à fin 2008.

Dans la même logique le Groupe Crédit Coopératif s'engage fortement dans d'autres facettes de cette finance solidaire : crédit solidaire, refinancement d'établissements financiers solidaires, en France et ailleurs.

- L'épargne solidaire

1. L'épargne de partage

Avec près de 4 millions d'euros de dons versés en 2008 au profit d'associations partenaires, les produits de partage attirent de plus en plus les épargnants.

Le Crédit Coopératif figure en tête du classement établi en 2008 grâce à un encours total de 388 millions d'euros dont 262 millions pour l'épargne de partage. 18 de ses produits sont labélisés par Finansol. Ces produits de partage ont ainsi permis de verser 3,9 millions d'euros de dons au profit de 47 associations partenaires, soit une progression de 19% par rapport à 2007 (3,2 millions d'euros).

Le **Livret Agir** conserve sa place de leader au sein de cette gamme des produits de partage en ce qui concerne les dons effectués : 2,5 millions d'euros, soit une augmentation de 58% par rapport à 2007. Le titulaire de ce compte sur livret reverse la moitié des intérêts perçus dans l'année à une association parmi 19 partenaires. Les secteurs d'utilité sociale financés sont d'une grande diversité : solidarité internationale, protection des droits de l'homme, création et maintien de l'emploi, handicap, logement très social, agriculture durable, environnement/biodiversité.

2008 a aussi été l'occasion de nouveaux partenariats, notamment avec le Centre d'action sociale protestant (CASP), SNL (lutte contre le mal logement) et Electriciens sans Frontières (accès à l'énergie).

Pour soutenir les épargnants et les associations, le Crédit Coopératif a décidé de maintenir le taux du Livret Agir à 2,50% en prenant à sa charge un bonus de 0,20%.

2. Les fonds d'investissement solidaire

Ecofi Investissements, la société de gestion du Groupe Crédit Coopératif, propose une gamme d'OPCVM solidaires qui permettent à des entreprises solidaires (au sens de la loi de 2001 sur l'épargne salariale) d'accéder à des ressources financières à conditions préférentielles. Ces investissements dans des entreprises et

organismes financiers solidaires représentaient à fin 2008 plus de 7,1 millions d'euros investis (contre 4,2 à fin décembre 2007) soutenant le développement des projets à forte plus-value sociale ou environnementale.

- **Le crédit solidaire**

Le Crédit Coopératif met en œuvre des dispositifs qui permettent sur des ressources solidaires à des personnes qui n'auraient pas accès au crédit classique de pouvoir financer leurs projets. Ainsi les fonds collectés sur le **livret Caisse Solidaire** permettent à la Caisse solidaire (Nord-Pas-de-Calais) d'accorder des prêts à des petites et moyennes entreprises qui créent des activités et des emplois de proximité. **Le livret et le compte-chèques Nef** permettent à la société financière de la Nef de financer des PME agissant dans le domaine du bio, du commerce équitable ou encore des énergies renouvelables.

- **Le microcrédit**

Partenaire du microcrédit, professionnel et personnel, en lien avec les acteurs de l'insertion, le Crédit Coopératif accompagne les associations et les établissements financiers solidaires grâce à ses savoir-faire techniques et sa capacité de financement, selon le modèle économique de chacun.

En partenariat avec une soixantaine d'acteurs de terrain, il joue un rôle de pionnier dans l'expérimentation et le développement du microcrédit personnel, avec ¼ du total des prêts réalisés à ce jour en FranceS (soit 1300). Il a été le premier à entrer dans le dispositif proposé par le fonds de cohésion sociale.

- **Refinancement et intervention en fonds propres**

Le Crédit Coopératif s'engage également dans le refinancement et la prise de participations au capital dans des organisations très diverses.

Il a ouvert pour l'Adie ou France Active des lignes de refinancement pour leur permettre d'intervenir en prêt ou en garantie auprès de leurs porteurs de projets.

En 2008, le Crédit Coopératif a pris plusieurs participations significatives, notamment dans la création d'un fonds d'investissement solidaire en Ile-de-France par le Conseil régional, afin de pouvoir garantir la totalité des besoins de financement des jeunes entreprises de l'économie sociale et solidaire et dans le capital d'ABC Microfinance, société de développement et de gestion du site Babyloan.org, qui permet à un internaute de faire un prêt en ligne à un microentrepreneur.

A propos du Crédit Coopératif :

Le Crédit Coopératif est une banque multi-spécialiste, présente dans toutes les régions grâce à un réseau de 70 agences. Il a été créé à la fin du 19e siècle par des coopérateurs pour accéder au crédit. Coopératif, son capital est détenu par des sociétaires personnes morales et physiques. Il a une longue expérience de l'accompagnement des entreprises et de leurs groupements, des coopératives, des PME-PMI, des mutuelles, des associations et organismes d'intérêt général. A taille humaine, il bénéficie des ressources du Groupe Banque Populaire dont il est l'une des sociétés mères.

Découvrez l'ensemble des résultats du Baromètre Finansol 2009 sur : www.finansol.org

Pour plus d'informations, rendez-vous sur : www.credit-cooperatif.coop

Contacts presse

Crédit Coopératif
- Claude SEVAISTRE – Tél : 01.47.24.89.71
claude.sevaistre@credit-cooperatif.coop
- Laure CAPBLANCO – Tél : 01.47.24.80.64
laure.capblancq@credit-cooperatif.coop

Agence Wellcom
- Camille PIGER – cpi@wellcom.fr
- Yoann MOISAN – ym@wellcom.fr
Tél : 01.46.34.60.60